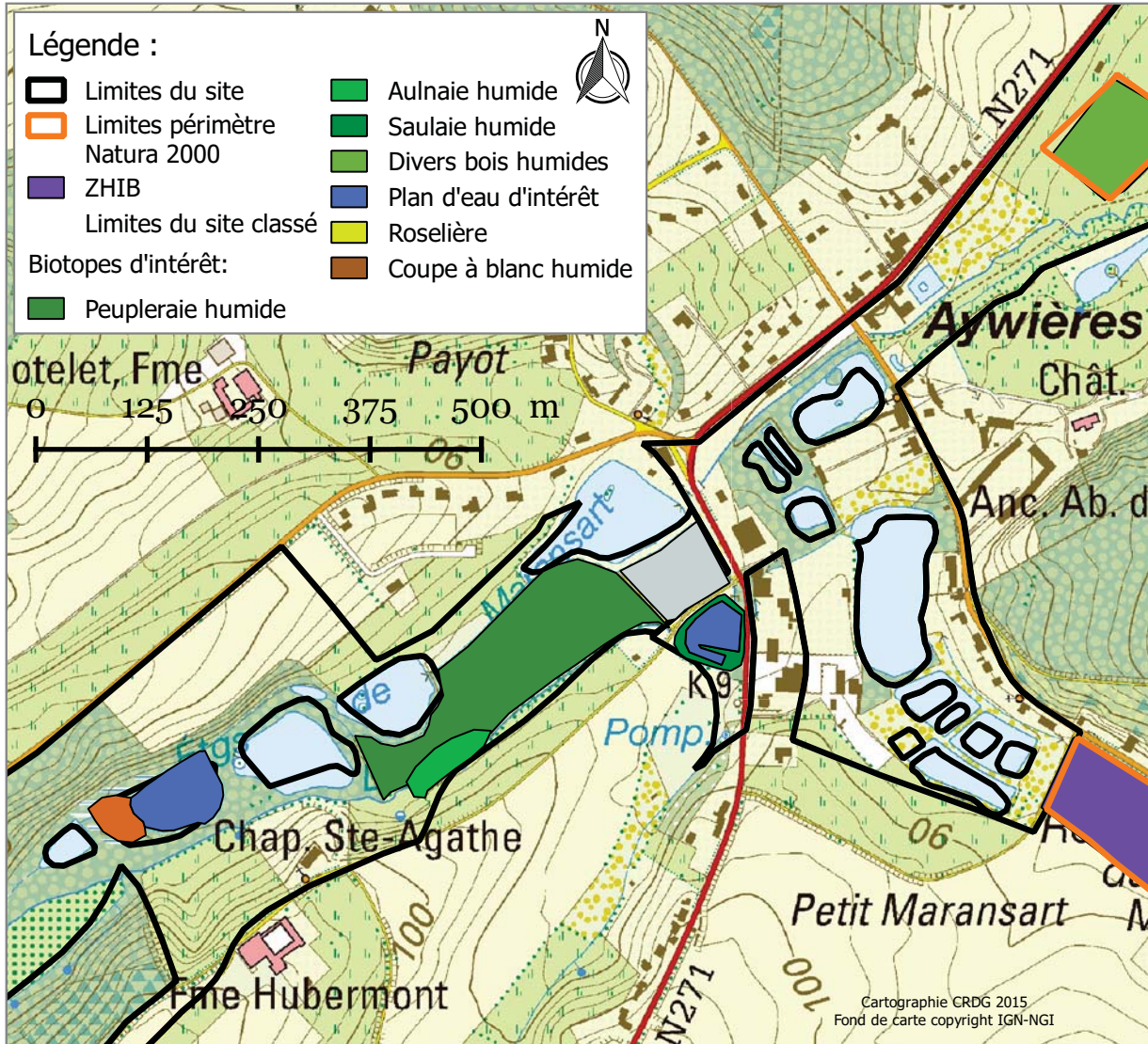


## La vallée de la Lasne, à proximité de Maransart

Commune : le site est situé sur les communes de Lasne et Genappe.

Cours d'eau : Vallée de la Lasne et du ru Milhoux.

Situation au plan de secteur : zone en espaces verts et -en partie- sous le statut de protection Natura 2000 et sous le statut de site classé au Patrimoine



Ce site, qui borde la Lasne entre Plancenot et le village de Lasne, abrite plusieurs éléments naturels remarquables. La carte ci-contre s'intéresse au tronçon médian du site, à proximité du village de Maransart.

Les éléments naturels les plus remarquables de cette partie du site sont sans conteste la grande peupleraie abandonnée qui borde la Lasne et la zone humide d'intérêt biologique (ZHIB) du ru Milhoux, exceptionnelle par sa richesse faunistique et floristique. Dans cette dernière, on peut observer une belle mosaïque de groupements végétaux hygrophiles comme des cariçaias, des roselières, des mégaphorbiaies et une aulnaie rivulaire en cours de formation. Les oiseaux d'eau comme le râle d'eau et la bécassine des marais y ont élus domicile.

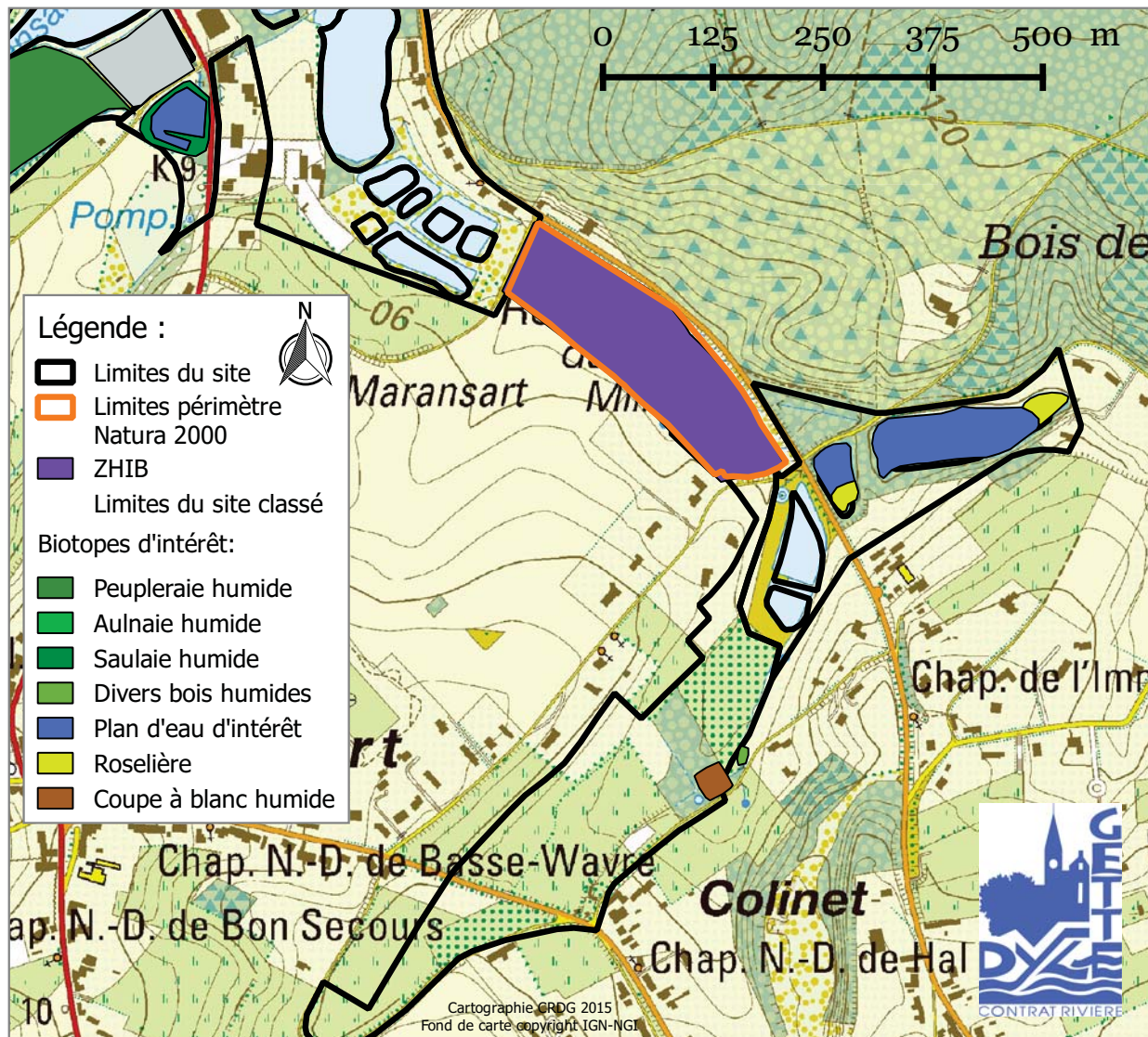
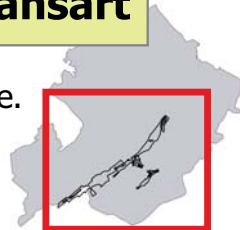
Dans cette partie médiane du site, plusieurs étangs offrent de beaux biotopes pour la faune et la flore, que ce soit dans la vallée de la Lasne ou en amont de la réserve du ru Milhoux. On y observe de belles roselières à massette à large feuille ou à laiche des marais et baldingère.

## La vallée du ru Milhoux, à proximité de Maransart

Commune : le site est situé sur les communes de Lasne et Genappe.

Cours d'eau : Vallée de la Lasne et du ru Milhoux.

Situation au plan de secteur : zone en espaces verts et -en partie- sous le statut de protection Natura 2000 et sous le statut de site classé au Patrimoine



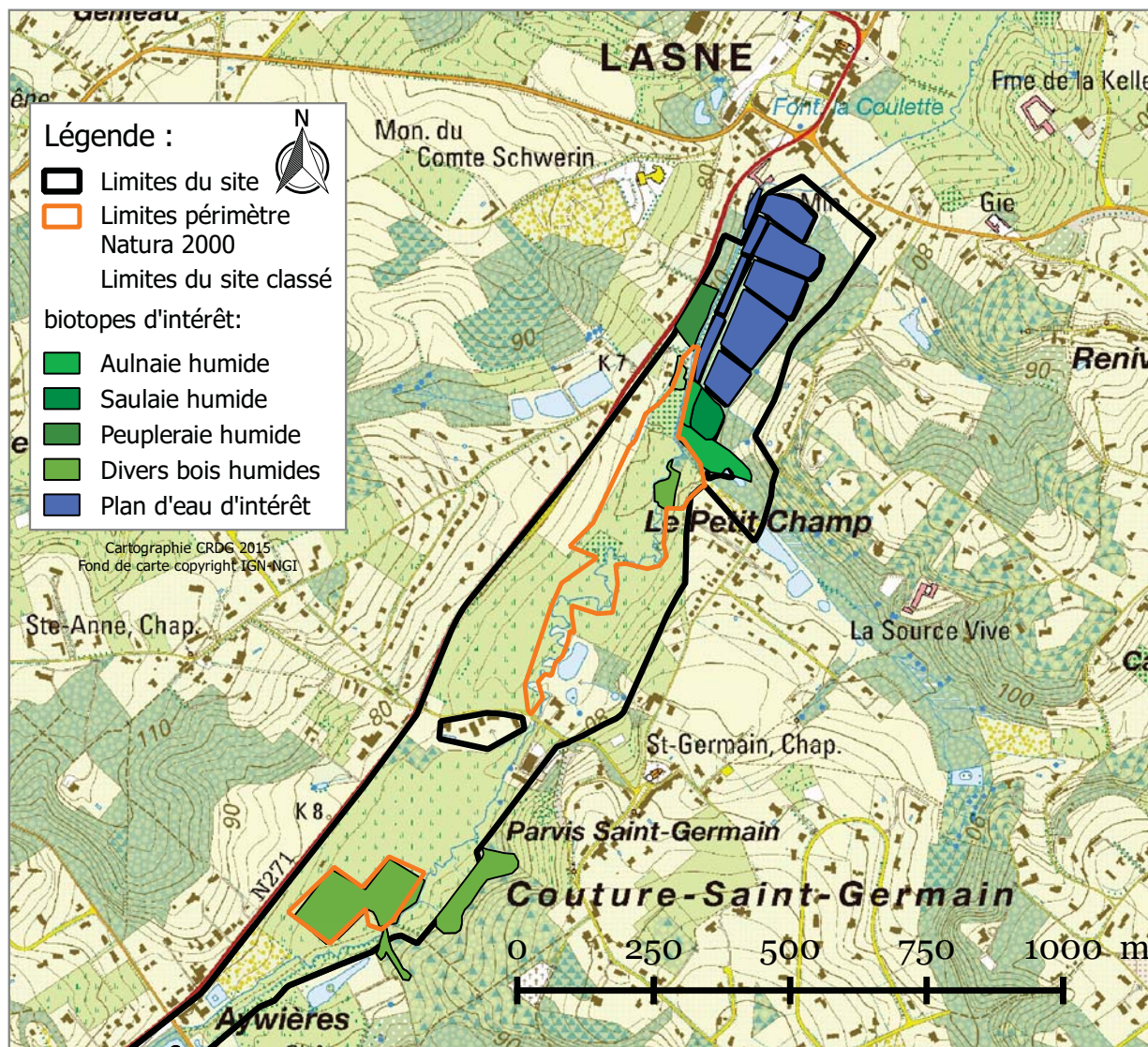
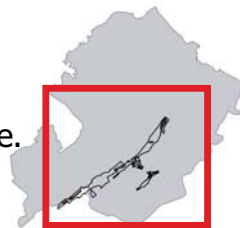
La vallée du ru Milhoux, un affluent de la Lasne, est en partie intégrée dans un site plus grand, qui suit l'Orne de Plancenoit à Lasne. Ce site, qui borde la Lasne depuis le village de Plancenoit jusqu'à celui de Lasne, abrite plusieurs éléments naturels remarquables. La carte ci-contre s'intéresse au tronçon médian du site, à proximité du village de Maransart, et plus particulièrement à la partie Est de cette zone. L'élément naturel le plus remarquable de cette partie du site est sans conteste la zone humide d'intérêt biologique (ZHIB) du ru Milhoux (photo), exceptionnelle par sa richesse faunistique et floristique. Dans cette dernière, on peut observer une belle mosaïque de groupements végétaux hygrophiles comme des cariçaias, des roselières, des mégaphorbiaies et une aulnaie rivulaire en cours de formation. Les oiseaux d'eau comme le râle d'eau et la bécassine des marais y ont élu domicile. Dans cette partie Est de la zone médiane du site, plusieurs étangs offrent de beaux biotopes pour la faune et la flore, en amont de la réserve du ru Milhoux. On y observe de belles roselières à massette à large feuille ou à laiche des marais et baldingère.

# La vallée de la Lasne, de Lasne à aywières

Commune : le site est situé sur les communes de Lasne et Genappe.

Cours d'eau : Vallée de la Lasne et du ru Milhoux.

Situation au plan de secteur : zone en espaces verts et -en partie- sous le statut de protection Natura 2000 et sous le statut de site classé au Patrimoine



Ce site, qui borde la Lasne depuis le village de Plancenot jusqu'à celui de Lasne, abrite plusieurs éléments naturels remarquables. La carte ci-contre s'intéresse au tronçon aval du site, entre le hameau d'Aywières et le village de Lasne.

De l'amont vers l'aval, on y retrouve un boisement diversifié sur sols humides, protégé par le statut de zone Natura 2000, une belle zone de sources en milieu forestier, malheureusement non incluse dans le périmètre Natura 2000, des boisements et des prairies protégées par le statut Natura 2000, puis une aulnaie marécageuse et une saulaie humide qui constituent une zone humide forestière fort intéressante. A l'aval de ces boisements humides, on découvre une série d'étangs qui offrent de vastes plans d'eau pour l'accueil des oiseaux ainsi que des biotopes intéressants pour les batraciens et les libellules. Ces étangs se caractérisent par de beaux ourlets de végétation typiques des milieux humides (eupatoire à feuille de chanvre, laïches, joncs, reines des prés, massettes, phragmites,...). On observe des profondeurs d'eau diverses selon les plans d'eau, offrant ainsi une belle variété d'habitats pour la faune aquatique.